



Comment entammer une procedure et dans quel cas

Par **fam**, le **01/05/2009** à **11:41**

Bonjour, je m'appelle Sarah mes 2 parents m'ont laissé à la rue alors que je n'ai peu de revenus je ne peux y arriver seul je dors dehors alors que je travaille aucun des deux ne veut m'aider j'aimerais entamer une procédure afin de les emmener en justice

Par **citoyenalpha**, le **01/05/2009** à **18:01**

Bonjour... quels sont vos revenus? En effet vos parents pourraient être tenus de vous porter assistance. Il vous faudra saisir le Juge aux affaires familiales. Restant à votre disposition

Par **Patricia**, le **01/05/2009** à **18:16**

Sarah vous me faites peine et je vous ressens complètement perdue... Allez à votre mairie au service social et prenez rendez-vous avec une des assistantes sociales qui vous conseillera et vous aidera pour toutes ces démarches. Dites que c'est + qu'urgent. Plus de toit pour dormir. Vous ne pouvez pas continuer à dormir dehors, c'est dangereux, il faut trouver une place dans un foyer jeunes travailleurs.